

« Cet article n'éclaire pas le lecteur, il l'enfume ... »...

IL est évident que chacun va se satisfaire - ou pas - à la mesure de son engagement. Certains, par exemple, s'arrêtent à l'impact de deux pages (et une accroche sur la Une) dans un journal qui a encore une aura. Ceux qui ont aimé Jean-Pascal, et connu son combat ne le retrouve absolument pas dans ces lignes à l'analyse grossière.

A lire G. Davet, l'ambiance de cloaque qui règne sur la Polynésie Flossienne empuantit tout et tout le monde. C'est idiot et condescendant.

Mais nous sommes habitués, nous qui vivons ici, à ce regard et ce ton...

....., l'article donne finalement l'impression que l'affaire JPK est classée. Alors quel était son but ? Il n'éclaire pas le lecteur, il l'enfume même. Finalement, cet article ressemble à tout ce qui prévaut aujourd'hui dans les médias : donner l'illusion de l'investigation par le "volume, camoufler le vide d'analyse par un ton tour à tour vulgaire et suffisant.

Merci Benoît, (Benoît Collombat, de France Inter) de nous prouver qu'il existe encore des professionnels de qualité.

« Je pense qu'il faut positiver tout ce qui est publié sur l'affaire, nous qui nous sommes longtemps plaints de ne pas être entendus »

Il faut prendre, je pense un peu de recul et analyser la situation. Depuis environ 15 ans, le Monde vit sur sa réputation de grand journal plutôt penché à gauche alors que tout son parcours et son staff respirent la droite convaincue, la pire, celle d'un Alain Minc et de ses capitalistes.

Je pense que Gérard Davet a fait un bon travail, neutre, qui n'apporte rien certes mais se tient dans la droite lignée du Monde. J'avoue être très surprise, l'impression qu'il m'avait faite(...)..... était plutôt de nous prendre comme une sorte de parano. Je m'attendais donc à plus rude. Il s'est d'ailleurs exprimé en ce sens dans l'encadré réservé au compte japonais : il n'a fait que relater la vérité mais aurait pu extrapoler en précisant que le but de JPK n'était pas d'enquêter sur Chirac mais sur Flosse et l'amalgame a pu inquiéter l'Elysée qui ignorait quelle était l'ampleur de ses connaissances. Il est donc resté en retrait, bien dans la lignée du Monde et de la direction. En revanche, je trouve qu'il a été fidèle à ce qu'on lui a dit.

Quant au surf et aux femmes, quel est le problème ? JPK pratiquait le surf par plaisir et il était charmeur, ce qui n'a rien de péjoratif. Faut-il toujours trouver des sous-entendus à tout ?

Je pense qu'il faut positiver tout ce qui est publié sur l'affaire, nous qui nous sommes longtemps plaints de ne pas être entendus. En parler, même en mal, aurait été une bonne chose. Ce n'est pas le cas et le Monde est encore reconnu comme faisant l'actualité. C'est donc une sorte de victoire dont il faut se réjouir en attendant la suite.

A relire donc simplement, comme il est écrit. En revanche, l'ère Flosse en prend un coup.

J'ai éprouvé un réel malaise en lisant le papier du Monde.

Sans revenir dans le détail du papier, comme vous, j'ai détesté le ton « Gérard de Villiers » de cette prétendue enquête qui caricature le travail de Jean-Pascal et occulte la mission noble qu'il s'était assignée.

La première phrase sur les femmes et le surf est vraiment très sottise. Très blessante, aussi, pour tous ceux qui l'ont aimé. Elle est même nauséabonde dans la mesure où elle sollicite les clichés calamiteux de la Nouvelle Cythère. Elle réduit la persévérance de Jean-Pascal à quelques piges au Canard Enchaîné. Rien n'est dit sur l'impossibilité de faire vivre une presse libre en Polynésie – à l'exception du valeureux Du Prel même pas cité -, sur les complicités entre les politiciens locaux et sur cette omerta tropicalisée qui plombe chaque jour davantage l'avenir du territoire. (.....).

Or, à travers la tragédie de Jean-Pascal, c'est bien tout un système mis en place il y a près de trente ans qu'il faut dénoncer : la veulerie de l'administration métropolitaine, le cynisme des partis politiques nationaux, les calculs à courte vue des milieux d'affaires locaux, le fatalisme des clientèles électorales

insulaire qui vont aux élections comme à un guichet unique de prébendes, l'hypocrisie de la justice, le mépris pour les populations maohi et toujours cet acharnement à toujours s'enrichir aux dépens du voisin... Tout cela, vous le savez mieux que moi. Jean-Pascal, par la qualité de son écriture, la limpidité de sa pensée et la dignité de ses engagements surtout, mettait le doigt sur ces plaies vives. En pressentant, j'en suis persuadé, qu'il avançait sur une route périlleuse, jalonnée de chausse-trappes. Les journalistes actuels devraient s'inspirer de sa rigueur, méditer son exemple. C'est justement ce sur quoi je voudrais insister, au nom de vous tous : le journalisme élevé à ce niveau d'exigence implique le renoncement au confort intellectuel, aux ambitions matérielles et au bonheur paisible, sans histoire. Jean-Pascal était un résistant isolé, lâché par la meute des couards. Jean-Pascal était un publiciste au sens où l'entendait Diderot. Voilà la vérité que certains n'arrivent pas à saisir... Que lit-on, dans le Monde ? Une sorte de polar expéditif faisant peu de cas de la personnalité de celui qui dévoila les turpitudes des escrocs et les martingales des politiques coupables de trafics d'influence. Pour que le public prenne la mesure de ce défi, il faut s'attacher, me semble-t-il, à décrire le contexte, à montrer l'ampleur de la corruption, de la veulerie générale, et à raconter comment un homme seul, souffrant autant d'isolement professionnel que de solitude intellectuelle, a tenu tête à une mafia. Je suis déçu comme vous. Peiné. Mais considérons ce papier comme une étape. Le drame de la presse actuelle, c'est qu'elle enferme tout dans l'anecdotique et qu'elle fuit l'universel. Comme me dit ma compagne : « *Les gens prennent les choses à leur échelle et la dimension véritable de ce crime leur échappe* ». Il faut dépasser ce stade. Cet article me renforce ma détermination à porter le message de Jean-Pascal, à restituer son humanisme généreux. Le parcours de Jean-Pascal est une leçon de courage à laquelle n'importe quel citoyen peut être sensible. Il faut approcher (avec modestie) la méthode de Leonardo Sciascia, la rigueur de ses analyses et sa hauteur de vue. (...) Toutes mes pensées sont tournées vers vous, ce soir. J'ai été très ému en découvrant le portrait de Jean-Pascal sur cinq colonnes. J'étais dans un bureau et je n'ai pas contenu mes larmes.

Le lecteur est trompé : omission du dessaisissement du juge d'instruction et présentation volontairement confuse du témoignage de Jean-Dominique Des Arcis

Gérard DARVET avait indiqué clairement qu'il s'appuyait principalement sur les pièces officielles des dossiers d'instruction pour rendre compte de l'avancée des affaires judiciaires qu'il était amené à traiter, plutôt que sur les déclarations des parties, ceci étant généralement un gage d'objectivité, conforme par ailleurs au niveau de professionnalisme lié au journal « Le Monde »

Ainsi, son article cite plusieurs extraits du « *réquisitoire définitif de non-lieu* » du procureur de la République daté du 6 novembre 2007, allant bien sûr à l'encontre de notre accusation d'assassinat qualifié par ailleurs de « *...scénario de polar...* », mais à notre grand étonnement, il ne fait par contre nullement mention du dessaisissement du juge d'instruction Philippe Stelmach qui a été ordonné par la chambre de l'instruction, deux semaines après que ce réquisitoire de non lieu nous ait été transmis, à l'évidence un peu précipitamment.

Nous avons discuté avec Gérard DARVET de l'importance de cette décision prise, à notre demande, par la Chambre de l'instruction. Ce dessaisissement et la désignation d'un nouveau juge d'instruction, constituent d'une part une sanction de l'enquête conduite par le juge Stelmach, et donne d'autre part une nouvelle impulsion à un dossier que celui-ci avait décidé de clore, en plein accord avec le parquet. Le juge Redonnet, en réalité tout nouvellement en charge de ce dossier, est cité dans l'article, sans aucun commentaire particulier.

L'enquête peut maintenant à nouveau redémarrer dans toute son intégralité et nous préparons d'ailleurs actuellement la liste des diverses demandes d'actes de procédure nécessaires et utiles à la manifestation de la vérité, demandes que nous présenterons prochainement au nouveau juge Redonnet, avec une quasi assurance qu'elles seront examinées favorablement. Au niveau procédural, ce réquisitoire de non lieu qui est présenté comme définitif, est en réalité déjà obsolète.

Dans un tel dossier, nous n'espérons pas, bien évidemment, faire partager d'emblée nos convictions au journaliste du Monde, mais nous ne pensons pas qu'une décision de justice lourde de sens et rendue récemment en notre faveur ne serait délibérément pas mentionnée.

Par ailleurs, le témoignage de Jean-Dominique Des Arcis est présenté de manière confuse, alors que l'article aurait pu au contraire apporter des éléments de réponse à une question essentielle : est-ce que Jean-Pascal Couraud pouvait constituer un danger quelconque, compte tenu des informations qui lui avaient été communiquées par son avocat au travers de cette note écrite ? Le

journal a malheureusement préféré souligner le fait que Jean-Pascal ne disposait pas de la moindre preuve de ces transferts financiers.

Le fait qu'il connaissait la réalité de ces transferts dès le milieu d'année 1997, ne signifiait évidemment pas qu'il était en mesure à ce moment là, de prouver leur existence. Ce qui était semblait-il redouté, et ce toujours selon les propos de Jean-Dominique Des Arcis, c'est ce que Jean-Pascal (connu pour être incontrôlable) aurait pu entreprendre pour réunir les preuves de ces transferts et ce qu'il en aurait fait ensuite, sachant que ces preuves existaient, ce que savait très probablement la DGSE.

C'est d'ailleurs afin de tenter de le vérifier, que cette même chambre d'instruction a autorisé que certaines pièces saisies dans le cadre de l'affaire Clearstream au domicile du général Rondot et demeurées sous scellés jusqu'à ce jour, puissent être examinées, et le cas échéant, versées au dossier.